

## Des moniteurs licenciés car ils pratiquaient le jeûne du Ramadan

La Mairie de Genevilliers a trouvé dangereux pour les enfants que leurs animateurs pratiquent le jeûne.

Avec Atlantico.fr

Peut-on s'occuper d'enfants lorsque l'on fait le Ramadan ? La Mairie de Genevilliers dans les Hauts-de-Seine a tranché : elle a licencié quatre moniteurs musulmans qui pratiquaient le jeûne. **La localité a invoqué un danger pour la sécurité des enfants.** "Ce défaut d'alimentation et d'hydratation pouvait conduire ces agents à ne plus être en pleine possession des moyens requis pour assurer le bon déroulement et la sécurité des activités du séjour, ainsi que la sécurité physique des enfants dont ils avaient la charge", selon la mairie.

Les animateurs ont été suspendus après la visite d'un responsable des centres de vacances lors d'un séjour sportif au Port-d'Albret, dans les Landes. *"Il est venu voir si tout se déroulait correctement avec les enfants, et c'était le cas, puis il est venu déjeuner avec nous. Il s'est mis à ma table, et a remarqué qu'à l'heure du déjeuner je ne mangeais pas et Moussa non plus".* **Ces quatre jeunes ont décidé de saisir la justice.**